

PV du conseil du 17 mars 2012

Présents : N. Anantharaman, Y. Aubry, J.-M. Barbaroux, A. Bonami, A. de Bouard, S. Delaunay, C. Fermanian, P. Foulon, V. Girardin, B. Helffer, S. Jaffard, C. Lacour, O. Lafitte, Y. Lefeuvre, P. Loidreau, P. Massart, G. Monna, O. Ramaré, E. Russ, A. Szpirglas, M. Tibar, N. Tosel, B. Vallée, M. Vigué.

Excusés : J. Gillibert, G. Pagès, F. Vandebrouck.

1) Approbation du PV du CA de janvier : le PV est adopté modulo des modifications portant sur la liste des présents l'après-midi.

2) Action du bureau et du président :

Circulaire Guéant : des parrains ont été proposés (O. Lafitte, O. Ramaré) mais n'ont pas été contactés. Il y a eu une séance de parrainage à l'IHP. Comme on pouvait le craindre, la deuxième circulaire Guéant ne semble pas résoudre les problèmes.

Action grand public (N. Anantharaman) :

a. Une demande de subvention (24 000 euros) à CapMaths a été envoyée pour une deuxième brochure d'Explosion des maths. B. Helffer ajoute qu'en dehors des ressources de diffusion des 4 partenaires (SMF-SMAI-SFdS-FSMP), la SMF a contacté l'APMEP et l'UPS, qui ont accepté de diffuser des exemplaires (3600 pour l'APMEP, 3500 pour l'UPS). Les IREM n'ont pas encore été contactés. Toutefois, il serait bon de demander aux IREM s'ils sont intéressés par cette diffusion et pour combien d'exemplaires. Il serait aussi bon d'avoir un retour sur la perception de cette brochure. Le contact sera pris par Sandra Delaunay.

b. 24 candidatures ont été reçues pour le Prix d'Alembert. C'est un bon succès par rapport à il y a deux ans.

c. Un texte, un mathématicien : il y a eu 3 séances cette année à la BNF, une doit encore avoir lieu (S. Serfaty), et il y a aussi des séances en province, avec un gros succès (Amiens) et quatre séances projetées. Il est envisagé de faire une demande de subvention à Cap Maths lors du deuxième appel à projets.

d. Le salon des jeux mathématiques approche, des bonnes volontés sont attendues. La SMF souhaite pouvoir tenir un stand à des journées à Orléans.

e. Une question, un chercheur : la deuxième conférence se déroulera le 6 Avril.

f. Promenades mathématiques : B. Rittaud va être remplacé par C. Mercat (Lyon). Un conseil scientifique élargi a été constitué mais ne s'est encore jamais réuni au complet. Le CA approuve à l'unanimité la nomination de C. Mercat à la responsabilité de l'organisation de ces promenades. L'organisation des Promenades demande un travail de secrétariat important. Il est envisagé que, dans un cadre plus large, une demande en ce sens soit faite via Cap Maths.

3) Politique Labex-Idex : le bureau a essayé d'évaluer l'impact de ces structures sur les laboratoires de mathématiques. L'impact des Idex reste pour l'instant assez vague sauf exception (renforcement probable de la chaire Morlet dans le cadre de l'Idex marseillais). Suivant les endroits, l'Idex impacterait les bâtiments ou la masse salariale. Pour les labex, G. Métivier a estimé à 6 millions d'euros l'effet financier des labex pour les math. Si on fait abstraction des deux labex nationaux CARMIN et AMIES, l'argent des Labex semble plus aller à des programmes doctoraux ou post-doctoraux ou à des

projets très ciblés, qu'au financement de base des laboratoires. Dans beaucoup de cas, les mathématiciens ne sont que partiellement impliqués (à l'exception d'Orsay, Toulouse, Rennes-Nantes, Lille,...) et apparaissent surtout dans des projets à l'interface avec d'autres disciplines (Cergy, Clermont-Ferrand, Grenoble, Strasbourg,...). Beaucoup de laboratoires et d'Universités sont absents du dispositif. L'effet sur le financement des laboratoires et bibliothèques semble rester très faible.

4) IHP : le budget a été voté au dernier CA de l'IHP, mais il dépend partiellement de celui de CARMIN (qui n'a pas encore été voté).

Nouveau bâtiment : il a besoin d'une importante rénovation. L'étude de la rénovation sera financée par la Ville de Paris. La suite du financement reste encore à être confirmée.

5) Le conseil scientifique de l'INSMI a décidé de reprendre l'idée (évoquée il y a quatre ans) d'un comité de prospective sur les mathématiques en France. La SMF décide de répondre favorablement à la sollicitation de l'INSMI en proposant des noms de collègues pour préparer le travail ou être membre du panel international qui est envisagé. L'objectif est que le travail du comité soit prêt début 2014. Ce travail est piloté par le conseil scientifique de l'INSMI. S. Jaffard signale qu'il faudrait que le document produit par l'INSMI s'adresse à l'ensemble des acteurs actuels de la politique scientifique nationale, ce qui inclut donc aussi l'ANR et les établissements.

6) B. Helffer informe le CA qu'il n'y a pas à l'heure actuelle de successeur à F. Pacard qui représente la communauté mathématique au ministère. Certes un intérim est assuré mais il est important qu'il y ait au ministère un mathématicien qui ait une bonne connaissance de notre communauté. B. Helffer indique que les 3 présidents (SMI-SFdS-SMF) envisagent d'écrire une lettre sur ce point au directeur scientifique R. Plana à la DCRI (Direction générale pour la recherche et l'innovation).

7) Négociations avec Springer : suite au dernier CA, le communiqué de la SMF a été finalisé par le bureau et déposé sur le site web de la SMF. Springer a contacté M. Esteban et B. Helffer et une rencontre a eu lieu avec Springer, qui était représenté par Catriona Byrne, Joachim Heintz et deux autres personnes (H. Weinheimer représentant de Springer pour les sciences et une négociatrice de Springer dans les négociations avec Couperin, RNBM...). La veille avait eu lieu une réunion avec G. Besson, le RNBM, Couperin. La pétition lancée par l'Institut Fourier a recueilli 1700 signatures. Le soutien de la SMF puis des deux autres sociétés savantes a eu un fort impact sur le nombre de signatures. Des pistes d'accord avaient été trouvées la veille. Par ailleurs Springer a demandé un droit de réponse par rapport au texte de la SMF, qui figure aussi sur la page web. Un dossier de la Gazette sera consacré à ces questions. D'après un message de B. Teissier, les négociations avec Springer sont proches d'aboutir. O. Ramaré indique que, parmi les questions liées à l'archivage, figure celle de l'accès aux archives. Les éditeurs commerciaux vendent leurs archives. La réponse de Springer ne dissipe pas toutes les inquiétudes exprimées sur ce point.

8) Nouvelles du CIRM : la souscription pour l'aménagement de la maison J. Morlet n'a pas eu beaucoup de succès pour l'instant. Les visiteurs du CIRM pourraient être sollicités directement. S. Jaffard suggère de passer aussi par des journaux beaucoup consultés par les mathématiciens travaillant sur les ondelettes et propose de contacter les comités éditoriaux de ces journaux.

P. Foulon rappelle que le CIRM fait partie de deux Labex. : CARMIN qui existe depuis un an et Archimède.

Activités développées par CARMIN : une en réseau avec l'IHP et l'IHES, formation doctorale (accueil des jeunes dans des conférences), organisation de conférences prestigieuses, développement de la vidéo (des appels d'offres ont été passés, une régie sera construite, des logiciels de plateforme d'accès vidéo pourraient être utilisés). A terme, le CIRM souhaiterait devenir un éditeur de vidéos. La chaire Morlet devrait être lancée rapidement.

Dans le cadre d'Archimède, des conférences seront organisées par les Marseillais. Les moyens d'accueil sont renforcés (c'est important compte tenu de la baisse des moyens des labos). L'autorisation de l'Etat pour intervenir sur la maison Morlet a été obtenue. Un autre projet est de construire une salle de conférence sur le toit de l'annexe du CIRM. Les études préalables devraient être lancées en mai et juin. Il y a des recrutements de personnel ITA à faire pour la communication.

9) Questions européennes : M. Martin-Deschamps souhaite écarter son mandat de vice-présidente de la SME. L. Halpern (Paris 13) a accepté de se porter candidate. La SMAI et la SFDS sont favorables à cette candidature. Le CA de la SMF accepte également cette candidature.

Réunion des présidents des sociétés mathématiques européennes : elle aura lieu fin mars à Prague. Elle devrait aborder les « Math de la planète Terre » et les publications de l'EMS. S. Jaffard indique qu'il serait bon que les sociétés savantes aient une position commune vis-à-vis de Springer.

Il faudrait que, comme pour ICM 2010, la SMF puisse préparer, conjointement avec la SMAI et l'INSMI, un document sur les membres de la délégation française au congrès de la SME à Cracovie et sur d'éventuels lauréats français pour les prix décernés à ce congrès. L'INSMI a créé un poste communication (mi-temps), occupé par Delphine Demols, qui pourrait apporter son aide technique sur ce point. Le 6 avril aura lieu une réunion de M. Esteban, B. Helffer et D. Demols.

A l'ICM s'était tenu un stand sur les publications de la SMF. Le bureau souhaite qu'un travail comparable soit fait pour Cracovie. Laurent Guillopé est prêt à accepter cette tâche pour le congrès de Cracovie. Le bureau propose que L. Guillopé soit nommé chargé de mission aux publications. Il assurera d'une part la tâche mentionnée et d'autre part mènera une réflexion sur la place des publications de la SMF dans le cadre européen.

Le bureau propose aussi qu'il soit l'un des délégués de la SMF pour cette réunion de la SME. Le CA adopte à l'unanimité ces deux propositions.

Délégation de la SMF pour l'assemblée de la SME :

Le CA décide à l'unanimité que cette délégation se composera de M. Martin-Deschamps, L. Guillopé et du président de la SMF (actuel ou à venir).

10) Commission enseignement :

Le texte d'Actions Sciences a été adopté par 8 associations. V. Girardin indique que, lors d'une réunion début février, un texte a été rédigé concernant l'élaboration des nouveaux programmes de CPGE. Ce texte demande notamment que les sociétés soient associées à cette élaboration. G. Monna indique que des membres de l'UPS sont associés aux commissions de travail. N. Tosel souligne que les discussions ont démarré tard suite à divers conflits. Plusieurs groupes travaillent parallèlement.

Bureau de la commission enseignement (A. Szpirglas) : P. Loidreau et N. Tosel ont accepté de rester au bureau. Il est proposé de nommer M. Queffelec (pour le master et la licence) et G. Martiel (pour le secteur du secondaire) au bureau de la commission enseignement. Le CA accepte cette proposition à l'unanimité.

CTI (Pierre Loidreau) : l'inspection générale a lancé des groupes de travail, qui essaient d'anticiper compte-tenu de l'urgence de la situation une consultation qui n'est toujours pas engagée. La question de l'enseignement de l'option informatique est délicate (les STI et la physique revendiquant cet enseignement). Les enseignants en école d'ingénieurs s'inquiètent de la disparition de certains contenus issus de la physique (séries de Fourier...)

Socle de la licence : la nouvelle licence doit s'appuyer sur un référentiel. Une première version a été diffusée début 2011 et la SMF avait répondu. Les sociétés savantes devaient être consultées. Une chargée de mission au ministère a contacté la SMF et les deux autres sociétés récemment en envoyant un texte d'une trentaine de pages comportant des considérations générales sur les disciplines, et 2 pages pour chaque discipline. Les sociétés ont fait remonter leurs réactions. Les changements proposés portent sur le socle des fondamentaux, qui apparaît maintenant dans le corps du texte, sur l'ordre des concepts. Un renvoi explicite au socle de la licence rédigé par les 3 sociétés en 2008 a été aussi proposé. Y. Lefeuvre et B. Vallée indiquent qu'il ne faudrait pas que ce texte apparaisse comme émanant de la SMF. Plusieurs intervenants s'inquiètent de l'usage qui pourrait être fait de ce texte et des conditions dans lesquelles il est élaboré. Il est considéré que le CA de la SMF n'a pas à voter ce texte. Le CA propose que le comité émanant des trois sociétés ne transmette qu'une liste de remarques en précisant que ceci ne serait être une caution du texte dans son ensemble et de la procédure suivie pour la consultation.

P. Foulon rappelle que des membres du jury de l'agrégation externe de mathématiques ont refusé de continuer à faire partie de ce jury, en raison des conditions de travail. Un jury complet a été constitué. Il ne s'agit pas d'une démission mais d'un refus de continuer à participer.

11) Représentants SMF au CNFM : il y a 4 membres : F. Loeser et B. Helffer, prêts à continuer, S. de Bièvre et S. Jaffard qui sont en fin de mandat et ne peuvent ou ne souhaitent pas continuer. B. Helffer propose que S. Jaffard reste jusqu'à la nomination du prochain président, ce que S. Jaffard accepte. S. de Bièvre ne souhaite pas continuer. Il faut donc trouver un nom. Une proposition pourra être validée lors du CA de mai. S. Jaffard rappelle que le CNFM est à l'interface avec l'IMU.

12) Textes liés à l'élection présidentielle : il y a plusieurs textes. Un texte émane du Forum des Sociétés Savantes. Un autre provient de SLR-SLU, un troisième du C3N. A cela s'ajoute un texte plus ancien de S. Cordier.

Le texte du Forum est une suite de 10 positions sur divers thèmes. Le texte est lu par A. Bonami. A. de Bouard indique que la SMAI n'a pas voté ce texte. Il paraît difficile que la SMF vote ce texte en l'état. P. Foulon suggère que des textes déjà écrits par la SMF soient transmis aux candidats du 2^{ème} tour (socle licence, concours d'enseignement, masterisation, LRU...) Le CA donne mandat au bureau pour rédiger une introduction présentant ces différents textes avant le prochain bureau (13 avril).

13) Journée annuelle : une table ronde consacrée aux publications sera organisée.

14) Agenda : M. Tibar indique qu'il devrait fonctionner en juin.

La séance est levée à 12h30.